



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Attribution de subventions de fonctionnement aux associations et aux autres bénéficiaires pour l'année 2021

Séance du 25 mars 2021

Convocation du 19 mars 2021

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq mars à 19 h 30, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le dix-neuf mars se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, en visioconférence en direct sur le site sceaux.fr

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Florence Presson, M. Francis Brunelle, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mme Monique Pourcelot, M. Christian Lancrenon, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, MM. Jean-Pierre Riotton, Frédéric Guermann, Mmes Sabine Ngo Mahob, Sakina Bohu, M. Emmanuel Goujon, Mme Axelle Poullier, M. Numa Isnard, Mme Claire Vigneron, M. Franck Tonna, Mme Corinne Deleuze, M. Konstantin Schallmoser, Mme Catherine Palpant, M. Xavier Tamby

Etaient représentés :

Mme Annie Bach par Mme Corinne Deleuze,
M. Théophile Touny par M. Numa Isnard

Etaient absents :

M. Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard,
M. Philippe Szykowski, Mme Liliane Wietzerbin

Secrétaire de séance :

M. Numa Isnard

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 25 mars 2021

OBJET : Attribution de subventions de fonctionnement aux associations et aux autres bénéficiaires pour l'année 2021

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport d'Isabelle Drancy,

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2021,

Après en avoir délibéré, à la majorité (1 vote contre : M. Xavier Tamby)

DECIDE d'attribuer des subventions de fonctionnement conformément au tableau joint à la présente délibération pour un total de **1 547 195 €** se répartissant comme suit :

➤ subventions aux associations (nature 65748)	:	1 199 195 €
➤ fonds de soutien à la création et à la culture (nature 65748)	:	1 000 €
➤ subventions à des particuliers pour acquisition de VAE (nature 65741)	:	10 000 €
➤ subventions à des particuliers pour acquisition d'arbres (nature 65741)	:	1 000 €
➤ subventions à des particuliers pour garde d'enfants en raison de la fermeture des crèches pour cause de Covid (nature 65741)	:	3 000 €
➤ subvention au CCAS (nature 657362)	:	333 000 €

Et ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
le maire



Marilyn L...